

# **PRÉSENTATION**

La Licence professionnelle Gestion et conception de projets industriels est spécialisée dans l'apport des **connaissances scientifiques**, **techniques et de méthodologies de gestion et conception de projets dans le contexte industriel**. Elle associe un lien direct entre ces deux actions propres au développement de projets et donne des compétences générales.

Les diplômés seront des techniciens supérieurs capables d'initialiser, de préparer, de planifier, de réaliser et piloter un projet industriel que ce soit en bureau d'études, en bureaux des méthodes, sur des problématiques d'organisation et de gestion de la production, de la maintenance...

### Métjers visés (H/F) :

Chef de projet,

Chargé d'affaires,

Concepteur,

Responsable maintenance,

Assistant ingénieur en méthodes...

#### En savoir + sur la formation





# PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

# **Compétences transversales**

Anglais technique Économie et connaissance de l'entreprise Management

# Compétences professionnelles

### Conduite de projets

- Méthodologie à la gestion de projet
- Outils méthodologique transversaux
- Outils informatiques de gestion de projet

#### **Outils et méthodes**

- Outils et méthodes informatiques
- Outils et méthodes de conception
- Outils et méthodes de fabrication

### Organisation des systèmes de production

- Analyses et approches méthodologiques des systèmes productifs
- G.P.A.O.
- · Organisation des postes de travail

### Technique de conception

- Méthode de conception
- Méthode éléments finis
- Électrotechnique
- Environnement entreprise

#### **Pilotage**

- Analyse de la valeur
- Aspects économiques et financiers
- Suivi de projet
- Technologies de l'Information et de la communication



Possibilité de contrat de professionnalisation, sous conditions.

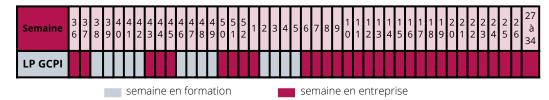
# L'APPRENTISSAGE

La Licence professionnelle Gestion et conception de projets industriels est proposée :



# En contrat d'alternance

# Calendrier possible d'alternance

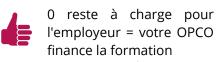


### Barème de rémunération des apprentis :

Année d'exécution/ âge	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et +
LP = 2ème année d'exécution du contrat	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC

<sup>\*</sup>Ces montants peuvent être majorés si un accord collectif applicable dans l'entreprise fixe une rémunération minimale plus élevée.

# Financement de l'apprentissage :





Aide unique à l'embauche d'un alternant de **6 000€** à compter du 01/01/2023.

Simulateur de calcul d'aide: https://www.alternance.emploi.gouv.fr/simulateur-employeur/etape-1

# Responsable de la formation :

► M. Stéphane LEBUFFE | stephane.lebuffe@univ-angers.fr

### FORMATION DE VOS COLLABORATEURS

Plusieurs **possibilités** s'offrent à vous:

- la période de **professionnalisation**
- l'élaboration de parcours de **formation sur mesure**, certifiants, qualifiants ou diplômants
- la reconnaissance des compétences par la **VAE** (Validation des Acquis de l'Expérience) pour obtenir tout ou partie d'un diplôme à partir de l'expérience professionnelle (au minimum un an dans le domaine du diplôme visé)

### **PARTENARIATS**

Participez à la formation des étudiants, vos futurs collaborateurs, en :

- signant une **convention de partenariat** afin de communiquer directement sur vos besoins en recrutement et communication
- désignant l'IUT comme bénéficiaire de votre solde de taxe d'apprentissage (N° UAI 0490769V)
- enseignant à nos étudiants par la voie de **vacations** ou par le **mécénat de compétences**

N'hésitez pas à nous consulter si vous souhaitez proposer des offres de **stage**, d'**alternance** ou d**'emploi**, confier des **projets** aux étudiants, former vos **salariés** ou devenir **formateur** en GMP!



IUT Angers-Cholet 4 boulevard Lavoisier I 49016 ANGERS CEDEX Tél. 02 44 68 87 00 I iut.univ-angers.fr



